




TARIFS ACCUEIL DE LOISIRS Mise à jour février 2017

TARIFS ACCUEIL DE LOISIRS MONTREM	JOURNEE ou 1/2 Journée avec repas		DEMI-JOURNEE SANS REPAS	
	1er enfant	2e enfant* et suivants	1er enfant	2e enfant* et suivants
Quotient Familial inférieur à 400** (bon caf 4€ déduit)	2,99	2,70	2,50	2,35
Q.F. de 401 à 622** (bon caf 3€ déduit)	3,99	3,60	3,00	2,80
Q.F. de 623 à 800	5,99	5,40	4,00	3,70
Q.F. de 801 à 1000	6,99	6,30	4,50	4,15
Q.F. de 1001 à 1200	7,99	7,20	5,00	4,60
Q.F. supérieur à 1200	9,49	8,55	5,75	5,28
Hors RG, Hors Msa OU QF Non Connu	13,42	12,08	7,71	7,04

* TARIFS DEGRESSIFS:

Dans le cas de plusieurs enfants d'une même famille, présents la même journée:
Le 1er enfant paie le tarif 1er enfant, le second et les suivants paient le tarif dégressif.

**  Sous réserve que les bons CAF soient fournis **avant** l'établissement de la facture pour être pris en compte (→ à défaut le tarif sera majoré de 3 ou 4€ suivant la tranche)



Aide spécifique MSA pour les QF ≤ à 705€: N.C.

Les chèques-vacances sont acceptés (leur montant doit être inférieur à celui de la facture)

TARIFS ACCUEIL PERISCOLAIRE MONTREM Mise à jour sept. 2016

Harmonisation des tarifs des accueils périscolaires de la CCIVS à compter de la rentrée 2016:

tranches	TARIFS ACCUEIL PERISCOLAIRE	Matin	Soir (dont goûter)
1	Quotient Familial inférieur à 623	1 €	1,30 €
2	Q.F. de 623 à 1000	1,20 €	1,50 €
3	Q.F. supérieur à 1000	1,40 €	1,70 €
4	QF Non Connu	1,50 €	1,80 €

- Pour le 2ème enfant une réduction de 10 % sera appliquée, et 20 % à partir du 3ème enfant
- Famille domiciliée Hors CCIVS: une majoration de 0,20€ sera appliquée
- Si votre facture est inférieure à 5 €, le montant de celle-ci sera reporté le mois suivant.

*Si absence de QF sur CAFpro, les ressources seront utilisées pour le calculer
En cas de non présentation de l'avis d'imposition, le tarif maximum sera appliqué (tranche 4)
Le tarif s'applique dès que l'enfant est présent sur la période d'ouverture de la structure.*